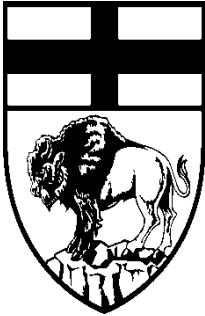


Lundi 17 avril 2023



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 42
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. GERRARD

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les réserves écologiques (corridors écologiques)/The Ecological Reserves Amendment Act (Ecological Corridors)*

M. MALOWAY

(N° 220) — *Loi sur la protection des droits des acheteurs de véhicules automobiles neufs/The New Motor Vehicle Buyers' Rights Act*

M. MARTIN

(N° 233) — *Loi sur les conseillers en ressources humaines agréés/The Chartered Professionals in Human Resources Act*

M. LAGASSÉ

(N° 234) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la santé mentale des hommes (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Men's Mental Health Awareness Week Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

M. MICKLEFIELD

(N° 237) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 238) — *Loi sur la responsabilisation des foyers de soins personnels (modification de diverses lois)/The Personal Care Home Accountability Act (Various Acts Amended)*

M. MICKLEFIELD

(N° 239) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation (frais de demande et dépôts)/The Residential Tenancies Amendment Act (Application Fees and Deposits)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE
U. ASAGWARA
M. GERRARD
M^{me} LATHLIN
M. MALOWAY
M. MOSES
M. REDHEAD
M^{me} SMITH (Point Douglas)

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(76 heures 16 minutes)
(enceinte — Développement économique, Investissement et Commerce)
(salle 254 — Santé)
(salle 255 — Finances)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(Période des questions — 15 minutes)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

(M. WIEBE — 28 minutes)

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

(U. ASAGWARA — 20 minutes)

M. le *ministre* EWASKO

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*

(M. BUSHIE — 28 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (abrogation de la taxe de responsabilité sociale)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Social Responsibility Fee Repealed)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 11) — *Loi de 2023 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2023*

M. le *ministre* NESBITT

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres/The Conflict of Interest (Members and Ministers) Amendment Act*

M. le *ministre* PIWNIUK

(N° 21) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M^{me} la ministre SQUIRES

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

M. le ministre NESBITT

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur les incendies échappés/The Wildfires Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre GOERTZEN

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur les délais de prescription et la Loi sur les officiers publics/The Limitations Amendment and Public Officers Amendment Act*

M. le ministre GOERTZEN

(N° 28) — *Loi modifiant certaines lois concernant les administrations locales/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le ministre TEITSMA

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

M. le ministre SMITH (Lagimodière)

(N° 30) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (2)*

M. le ministre JOHNSON

(N° 31) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*

M^{me} la ministre SQUIRES

(N° 32) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la ministre MORLEY-LECOMTE

(N° 33) — *Loi sur les services de traitement des dépendances/The Addiction Services Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre GOERTZEN

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police/The Police Services Amendment Act*

M. le *ministre* REYES

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Amendment Act*

M. le *ministre* TEITSMA

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur le privilège du constructeur (paiement rapide)/The Builders' Liens Amendment Act (Prompt Payment)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. WIEBE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à négocier équitablement avec les professionnels paramédicaux

12. Attendu :

que les professionnels paramédicaux, notamment les technologues du diagnostic, les technologistes de laboratoire, les thérapeutes respiratoires, les physiothérapeutes, les travailleurs sociaux et autres travailleurs de première ligne hautement spécialisés constituent un élément crucial du système de soins de santé du Manitoba;

que depuis plus de cinq ans, soit plus de 1 800 jours, le gouvernement provincial prive de convention collective plus de 6 500 de ces professionnels de la santé de première ligne;

que ces professionnels paramédicaux connaissent actuellement le gel des salaires le plus long qui n'ait jamais existé sous une convention collective du secteur de la santé au Canada;

que le Manitoba perd de nombreux professionnels essentiels qui partent travailler ailleurs, comme en Saskatchewan, où de meilleurs salaires et conditions de travail sont offerts et des avantages sociaux sont accordés;

que certains professionnels paramédicaux, comme les perfusionnistes, sont payés 40 % de moins que leurs collègues dans les provinces voisines;

que depuis plusieurs années, les professionnels paramédicaux font face à une charge de travail insoutenable qui les mène à l'épuisement professionnel et que certains en viennent même à quitter leur profession,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à négocier équitablement et à conclure enfin une nouvelle convention collective avec les professionnels paramédicaux du Manitoba pour reconnaître leur travail acharné aux côtés des médecins, des infirmiers et des travailleurs de soutien ces cinq dernières années, y compris pendant les trois années de pandémie mondiale.
